

# BREIZH CUP 2010

## AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : **Breizh Cup**

Dates complètes : **26 et 27 Juin 2010**

Lieu : **56610 ARRADON**

Autorité organisatrice : **Centre Nautique d'Arradon**

Grade : **4**

Code participation : **IL**

### 1. REGLES

La régatée sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile avec l'**application des Règles d'introduction à la Régatée (R.I.R.)**.
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux
- 1.4. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

# BREIZH CUP 2010

## AVIS DE COURSE

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) **Open Bic**
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à **CNA – B.P. 46 – 56610 ARRADON** au plus tard le **21 juin 2010**.
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- ✓ Leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - ✓ Si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
  - ✓ Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 30.00 € par concurrent, comprenant le buffet du samedi 26 juin 2010 soir.

### 5. PROGRAMME

- 5.1. Confirmation d'inscription :  
Jour et date : **Samedi 26 juin 2010 de 10h à 14h**
- 5.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe (s)
26 juin 2010	14H30	Open Bic
27 juin 2010	10H00	Open Bic

# BREIZH CUP 2010

## AVIS DE COURSE

### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le **26 juin 2010** – au tableau officiel du Centre Nautique d'Arradon

### 7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés : **en annexes des instructions de courses**

### 8. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL

Président du Comité de Course : **Guy TOUREAUX**

Président du Jury : **Claude PETIT**

### 9. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **3**

### 10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables

### 11. PRIX

Des prix seront distribués à l'issue de la régates.

### 12. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

# BREIZH CUP 2010

## AVIS DE COURSE

### 13 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

### 14 DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice ; la FFVoile et les partenaires de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée "Breizh Cup", à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

### 15 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Centre Nautique d'Arradon

B.P. 46

56610 ARRADON

Tél : 02.97.44.72.92

[contact@centre-nautique-arradon.com](mailto:contact@centre-nautique-arradon.com)

[www.centre-nautique-arradon.com](http://www.centre-nautique-arradon.com)